

Image not found or type unknown



## Vente de particulier a particulier

Par **bblili**, le **19/10/2009** à **14:33**

Bonjour, rn rnvoila je voudrai avoir un peu plus d'information rn il y a quelque que temps j'ai acheter un vehicule "Quad " rna un particulier nous avons fait un papier de vente que nous avons toutrnles 2 daté et signee rn rn maintenant il m'accuse de ne pas lui avoir reglez la somme rn exacte alors que le quad il a etait reglé cash rn rn net j'aurai aimer savoir si un papier de vente fait a la main daté et signée rndes 2 personnes suffit comme preuve ? rn rn Merci d'avance pour vos reponse